



“Aime Dieu et

va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. X.

MONTREAL, FÉVRIER 1883.

No. 2.

SOMMAIRE.

1. REVUE DES INTERETS CATHOLIQUES.
2. COMBAT DE MONTE LIBRETTI
3. LEON XIII.
4. CELA NE PEUT PAS DURER.
5. CE QUE C'EST QU'UN VRAI PRÊTRE.

6. UN PRONE DE VILLAGE.
7. INFLUENCE D'UNE EPOUSE CHRETIENNE.
8. UNE BONNE ACTION.
9. DERNIERS MOMENTS DE GUSTAVE DORÉ,
10. CHOSES ET AUTRES.

Revue Mensuelle des Interets Catholiques.

France. — Dans notre malheureuse France, les événements politiques deviennent de plus en plus problématiques. Encore une fois la République s'est perdue par sa haine contre la Religion. L'empire a pu vivre tant qu'il a accordée au moins une certaine protection au Pape et à l'Eglise, la république vivra tant qu'elle sera supportée par la fièvre de la persécution contre les catholiques, et elle tombera le jour où cette persécution ne pourra soutenir son vaillant courage. Ce qui le prouve c'est que plus elle voit sa faiblesse augmenter, son prestige diminuer, plus elle s'acharne contre l'Eglise.

Le conseil d'Etat vient de décider que le gouvernement pourra à l'avenir supprimer les succursales sans le consentement de l'évêque. Ainsi, voilà le gouvernement entièrement maître du culte catholique, il dispose de 3,500 cures et de 32,000 succursales qu'il y a en France, il peut les supprimer si bon lui semble. Cette décision inspire à "L'Univers" ces remarques: "Si l'avis du conseil d'Etat permet au gouvernement de supprimer, même sans l'assentiment de l'évêque les succursales, qu'il juge inutiles, il s'ensuit que le plus grand nombre des paroisses sont à la discrétion du ministre des cultes. Le droit attribué au gouvernement par la décision du

Conseil d'Etat est absolu. Demain, s'il plaisait à la Chambre des députés, ou si le ministère le voulait, un décret du chef de l'Etat, moins que cela peut être, une simple circulaire du ministre des cultes pourrait supprimer du coup 32,000 succursales, c'est-à-dire faire disparaître le culte dans toutes les campagnes."

Dans les écoles communales, la guerre aux crucifix, aux statues des saints, fait par les Iconoclastes du dix-neuvième siècle continue, mais à côté des ignominies des persécuteurs, nous avons de beaux traits à raconter.

Nous empruntons le récit suivant à un journal français:

"La salle de l'école communale de Toussieux, France, avait besoin d'être réparée, les ouvriers chargés de ce travail enlevèrent le Christ appendu à la muraille et le déposèrent respectueusement sur une table, où ils le laissèrent à la fin de la journée. L'instituteur étant entré, après leur départ, s'empressa de faire disparaître l'image du Sauveur et il le jeta dans un coin du gâletas de la mairie.

"Quelques jours plus tard, après une réunion du conseil municipal, M. le maire de Toussieux, instruit de ce fait, descendit chez l'instituteur pour l'interpeller à ce sujet.—"Je l'ai enlevé moi-même, répond ce dernier, et d'ailleurs, je suis maître dans ma classe."—"Vous vous trompez, reprend le maire, je suis le premier maître ici, et pour vous en donner une preuve, j'exige que le crucifix que vous avez méprisé me soit remis à l'instant."